

## **Aux futurs élèves de Seconde ASSP1, et à leurs parents,**

Vous allez intégrer une classe de Seconde Bac Pro ASSP en septembre prochain au sein du lycée des métiers Sainte Anne de Saint Nazaire.

Pendant l'année scolaire prochaine, vous aurez deux Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) à effectuer.

Les dates seront pour votre classe :

- **Pour la PFMP n°1 du lundi 08 janvier au vendredi 26 janvier 2024** : Elle doit se dérouler dans une structure d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans (crèche, micro-crèche, multi-accueil, école maternelle...)
- **Pour la PFMP n°2 du lundi 13 mai au vendredi 31 mai 2024** : Elle doit se dérouler dans une structure d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans (multi-accueil, école maternelle...) ou de personnes non autonomes (ehpad...)

**Attention** : un seul stage en école maternelle ne pourra être accepté pour valider l'examen.

J'ai déjà demandé des places de stage dans certains lieux sur la ville de Saint Nazaire notamment les écoles maternelles privées et les crèches publiques (car ces structures ne veulent pas de demandes individuelles).

Vous trouverez en pièce jointe un document appelé Pré-Accord pour ces deux périodes. Ce document vous permet d'effectuer les recherches nécessaires et de demander aux futurs lieux de stage de le compléter. Les lieux de stages, ou vous-mêmes, pouvez me renvoyer ces pré-accords sur la boîte mail suivante : [chef-travaux-sante-social@lycee-sainte-anne.net](mailto:chef-travaux-sante-social@lycee-sainte-anne.net)

Je reste à votre disposition pour toutes demandes de renseignements.

Au plaisir de vous rencontrer à la rentrée,

Cordialement,

Madame Fabienne TRAVAUX-GOUDE

DDFPT secteur Santé-Social